

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DOSSIER SPÉCIAL FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Comment les laboratoires s'assurent de la sécurité des jouets de Noël

Avant que les ours en peluche, puzzles et autres poupées ne soient déposés au pied du sapin, ils ont souvent subi de nombreux tests pour s'assurer qu'ils ne présentaient pas de danger : chute, torsion, passage au chalumeau... Certains de ces tests sont pratiqués dans les 120 laboratoires de Bureau Veritas CPS, disséminés dans 40 pays. Leurs experts lèvent le voile sur leurs coulisses.

2 conseils avant d'acheter votre jouet :

- Vérifier que les jouets comportent bien le marquage « CE » et que l'adresse de l'entité qui les met sur le marché est bien située dans l'Union Européenne.
- Respecter les catégories d'âge. Elles ne sont pas là pour donner une indication sur le niveau de maturité nécessaire. Elles servent à prévenir les dangers. Un enfant de 2 ans sera peut-être suffisamment éveillé pour comprendre un jeu destiné aux 3 ans et plus, mais le jeu peut aussi comporter des risques auxquels un petit sera plus exposé (par exemple, la présence d'éléments de taille très réduite qu'il pourrait ingérer etc).

Est-ce que le jouet brûle ?

L'un des principaux risques avec des jouets tels que les ours en peluche ? Qu'au contact du feu, ils s'enflamment si rapidement que l'enfant se brûle avant d'avoir le temps de les lâcher. Pour prévenir ce danger, les experts Bureau Veritas opèrent différents tests. Par exemple, ils appliquent pendant 3 secondes la flamme d'un chalumeau sur le jouet et ils vérifient qu'elle ne se propage pas à une vitesse supérieure à 30 mm par seconde.

Est-ce que le jouet coupe ?

Lorsqu'il se casse, un jouet peut présenter des bords coupants ou des pointes acérées qui pourraient blesser l'enfant. « *Pour s'assurer que ce n'est pas le cas, on torture un peu les jouets* », confie Chantal Philippe, directrice des opérations Bureau Veritas CPS France. Les experts leur font ainsi subir :

- un test de chute qui consiste à faire tomber le jouet 5 fois d'une hauteur de 85 cm
- un test de choc qui consiste à faire tomber sur le jouet un poids métallique de 1kg d'une hauteur de 100 mm
- un test de compression qui consiste à appliquer une force de 110 Newtons pendant 10 secondes sur l'objet

Si le jouet se casse, les experts passent sur ses arêtes un mandrin (une machine effectuant des rotations) recouvert d'adhésif, afin de simuler la peau. Lorsque l'adhésif est coupé à plus de 50% de sa longueur, le bord est considéré comme non-conforme car coupant.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Est-ce que le jouet s'avale ?

Les plus jeunes ont la fâcheuse habitude de tout faire passer par leur bouche, un accident est donc vite arrivé. Il est donc vital qu'aucun des petits composants du jouet ne se détache. Les experts Bureau Veritas vérifient quels éléments peuvent se détacher du jouet à l'aide d'une machine appliquant une force de torsion spécifique, puis ils les passent dans un cylindre ayant les mêmes dimensions que la trachée d'un enfant de moins de trois ans. Si l'élément entre dedans, le jouet est déclaré non conforme. Le même test est appliqué aux petits débris d'un jouet qui se serait cassé suite à d'autres tests (test de chute, de choc ou de compression par exemple).



Tests d'étirement, torsion, compression et arrachement effectués sur un ours en peluche dans un des laboratoires Bureau Veritas

Est-ce que le jouet est toxique ?

Les experts Bureau Veritas font aussi attention à la toxicité des jouets. « *Le risque dans ce cas c'est que des métaux lourds tels que le plomb ou le chrome migrent dans l'organisme* » explique Chantal Philippe, directrice des opérations Bureau Veritas CPS France. Un préparateur gratte l'encre sur l'objet puis ajoute un acide proche de l'acide gastrique, avant de mettre le tout dans un bain-marie agitateur qui va simuler la digestion. La solution est ensuite analysée afin de vérifier que les taux de migration des métaux respectent les limites autorisées.

Est-ce que le jouet perce ?

Nombreux sont les enfants qui raffolent des pistolets de cow-boy, mais il faut que cela reste des jeux sans danger. Les experts Bureau Veritas s'assurent donc que la vitesse et la taille des projectiles sont aux normes. « *Le rayon de l'extrémité du projectile doit par exemple être supérieur à 2 mm car en dessous, il y a un risque de perforation* », précise Bureau Veritas. La vitesse à laquelle les projectiles sont envoyés doit elle aussi être en dessous d'un certain seuil : énergie cinétique maximale de 0.5 joules pour les projectiles résilients tels

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

que les balles molles ou ceux comportant une surface résiliente telle qu'une ventouse et 0.08 joules pour les autres.

Sans oublier le sapin et ses décorations...

Les experts Bureau Veritas s'assurent aussi que le sapin artificiel au pied duquel seront entreposés les cadeaux ne présente aucun danger. Ils vérifient que les bords ne sont pas coupants, ni les pointes acérées. Au moyen d'un chalumeau, les contrôleurs s'assurent enfin que ces arbres de Noël factices ne sont pas susceptibles de s'enflammer. Ces derniers ont en effet pour obligation d'être totalement ignifugés.

Les décorations sont également minutieusement testées avant d'être commercialisées. « *Nous contrôlons entre autre les bougeoirs, il ne faut pas qu'ils se déforment ou qu'ils atteignent des températures trop élevées* » explique la directrice des opérations Bureau Veritas CPS France.

A propos de Bureau Veritas :

Bureau Veritas est un leader mondial de l'inspection, de la certification et des essais en laboratoire. Créé en 1828, le Groupe emploie près de 66 000 collaborateurs dans 1 400 bureaux et laboratoires dans le monde entier. Bureau Veritas aide ses clients à améliorer leurs performances, en offrant des services et des solutions innovantes pour s'assurer que leurs actifs, produits, infrastructures et processus répondent aux normes et réglementations relatives à la qualité, la santé, la sécurité, la protection de l'environnement et la responsabilité sociale. Nos segments de marchés stratégiques : Construction-Promotion | Immobilier | Energie – Oil & Gas | Industrie Manufacturière | Aéronautique | Distribution et Réseaux de Marques | Santé et organisations publiques.

Retrouver en ligne

- [Le communiqué de presse complet](#)
- [Le dossier spécial Fêtes de fin d'année de Bureau Veritas](#)
- Toutes les informations sur [Le Mag Bureau Veritas](#)

Contacts Presse :

Carol Galivel : +33 (0)1 41 05 02 02

Clara Douet : +33 (0)1 41 05 02 02

galivel@galivel.com